

Fiche thématique prévention/promotion de la santé pour structures pluriprofessionnelles de 1^{er} recours

Thème: Addictions

Référentiels de l'exercice :

Projet Régional de Santé 2018-2022:

La prise en charge des problématiques d'addictions est travaillée via une démarche « Parcours » : le Parcours Addictions.

Le parcours du patient n'est pas linéaire et fait appel à l'ensemble des acteurs des différents secteurs (prévention- intervention précoce- réductions des risques- soins de ville- médico-social- sanitaire)

Un des objectifs du parcours addictions est de promouvoir l'articulation entre les secteurs afin de favoriser une prise en charge adaptée, graduée et transdisciplinaire des personnes.

Les professionnels de santé de 1^{er} recours sont des acteurs incontournables du parcours de soins des patients souffrants de conduites addictives, à la fois pour le repérage mais aussi pour la prise en charge et la continuité des soins.

Pour vous aider dans vos pratiques pour la prise en charge des problématiques d'addictions, l'ARS BFC finance des dispositifs auxquels vous pouvez adhérer :

***Les réseaux de santé d'appui aux professionnels de santé du 1^{er} recours** (Héméra en 21, Remed Addictions en 71, le GAFC en Franche Comté)¹:

D'une façon globale, vous pouvez les solliciter pour :

- Des temps de sensibilisation/formation à des thématiques spécifiques en lien avec les conduites addictives ;
- Des échanges de pratiques avec d'autres acteurs du soin de l'addictologie ;
- Faciliter le repérage et la connaissance des acteurs dans la filière de prise en charge et la graduation des soins en addictologie ;
- Contribuer à la coordination du parcours de soins du patient ;
- Proposer des **formations RPIB** :

⇒ ***Ce sont des formations « repérage précoce et intervention brève, accessibles à tous les professionnels de santé et basées notamment sur l'entretien motivationnel afin de faire « émerger » une demande de soins.***

***Une particularité en BFC : un réseau régional spécialisé en tabacologie « Association Tab'Agir BFC ²», qui vous propose :**

- ⇒ Des formations (et formation-continue) en tabacologie ;
- ⇒ De contribuer à l'aide à l'arrêt de votre patient fumeur, via une prise en charge

¹ Héméra 21 : <https://www.hemera21.com/> ;

Remed Addictions en 71 : <https://www.sauvegarde71.org/missions/addictologies/remed-addictions/>

GAFC : <https://www.groupement-addictions.fr/>

² Association Tab'Agir en BFC : <https://www.tabagir.fr/>

pluridisciplinaire en proximité (valorisation financière pour la consultation MG-
financement de 4 consultations en diététique – financement de 4 consultations auprès
d'un psychologue TCC)

**Actions pouvant être mises en œuvre, et émargeant sur le financement « prévention-
promotion de la santé » via la FEMASCO:**

- ⇒ **Proposer des temps forts, collectifs, pluri professionnels auprès de votre
patientèle, en s'inscrivant notamment en tant que relais de campagnes nationales
de prévention des conduites addictives :**
- La journée mondiale contre le tabac, le 31 mai ;
 - Le moi(s) sans tabac en novembre ;
 - La journée de prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), le 9
septembre

**Dans le cadre du financement via l'ACI (accord conventionnel interprofessionnel) et de
la thématique intitulée : « souffrance psychique et conduites addictives chez les adolescents de
12 à 15 ans »,**

- ⇒ il est possible de mener des actions de prévention collectives
- ⇒ et des actions de prévention individuelle comme la mise en œuvre de consultation de repérage
précoce et d'intervention brève.

**En ce qui concerne la prévention collective, elle ne peut être réalisée qu'en conformité
avec le référentiel d'intervention régional partagé, validé par l'IREPS, et s'inscrivant
dans le cadre du RRAPPS départemental.**

Indicateurs de résultats :

Nombre et nature des événements organisés et nombre de personnes participantes ;

Adhésions à Tab'Agir ou d'un autre réseau

Formations réalisées

Evolution du nombre de personnes en situation d'addiction suivies.

Personnes contacts ARS – Direction Santé Publique :

Dr Corinne Le DENMAT, Directrice du parcours Addictions

Emilie CONTANT, Co-Cheffe du parcours Addictions

ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr